



Suite et fin du débat
sur l'avenir de l'école. (13/01/2004)

Le 3^{ème} thème s'intitule « L'école et les médias ». On entend par « médias » la radio, la télévision, les journaux, internet... La téléphonie n'en fait pas partie, car elle relève plutôt des moyens de communication.

Il y a deux problèmes à distinguer :

- 1) La société telle que les médias la construisent
- 2) L'utilisation des médias par les élèves

Il s'agit là d'un constat.

Proposition : que les médias fassent un débat sur les médias, comme l'école a fait un débat sur l'école.

Les médias fonctionnent à l'audimat, donc grâce à « nous », le public.

Proposition : s'appuyer sur les médias et donner aux élèves les outils de lecture du fonctionnement des médias.

Les élèves sont d'ailleurs demandeurs. Ils sont critiques (en même temps que sous influence) vis-à-vis de la télévision. Il en va de même pour la publicité. Il est possible non pas de leur interdire les médias, mais de leur donner un complément d'information sur l'information. Apprendre à lire une image, c'est acquérir de la distance par rapport à cette image. Certains objectent que l'analyse ne met pas forcément en cause l'existence même de ce qui est douteux ou pernicieux, dans ses fondements.

Les politiciens ne peuvent pas dénoncer la télévision, car ils dépendent d'elle. Il faut renforcer l'esprit critique des jeunes vis-à-vis des médias, mais aussi du reste. Cela peut-être fait dans toutes les matières scolaires.

Selon le discours dominant, il y aurait des médias obsolètes et des médias nouveaux, bons en tant que tels. Ceci repose sur l'idée fautive selon laquelle la forme compterait plus que le fond.

Proposition : il faut que les médias fassent partie de l'école pour qu'on s'en occupe et qu'on les utilise de manière critique.

On peut citer comme un bon exemple de la nocivité des médias les publicités qui rendent obèse. Mais c'est un problème qui est hors du cadre de l'école. En ce qui concerne le tabac, il a été établi que 20 % des élèves fument. Le CSA n'a que peu d'effet sur le fonctionnement des médias. Quant aux journalistes, ils ne sauraient faire preuve de déontologie, car ils font du commerce. L'excès de quantité pure provoque une altération de la qualité. Les médias provoquent chez les élèves une attitude de « zapping » permanent, c'est-à-dire d'absence de concentration, de brièveté et d'intermittence dans la capacité de réception. Pour que le monde évolue dans le bon sens, il faut former des personnes ayant des idées généreuses. Pour cela, il faut « infiltrer » les médias. Les enseignants peuvent le faire et donner des armes aux élèves intelligents. C'est aussi le rôle du CDI.

Proposition : impulser une politique documentaire dans l'établissement en-dehors du CDI, ou dans des CDI plus étoffés.

Les statistiques montrent que les élèves n'utilisent pas la télévision comme moyen de culture. On nous propose d'utiliser la télévision telle qu'elle est. Mais en quoi est-il utile d'analyser une publicité ? C'est une erreur que d'accorder de l'importance à ce qui n'en n'a pas. La représentante de la FCPE fait état de son désaccord : il est utile de porter un œil critique sur la publicité. Le problème est celui de la quantité de télévision consommée. Peut-être faudrait-il interdire la télévision, et éventuellement les ordinateurs, aux enfants. En termes de quantité, c'est du temps qui n'est pas disponible pour le travail. Un professeur de lettres fait remarquer que la télévision a fait disparaître la culture cinématographique.

Proposition : il faudrait aménager les droits d'auteurs de telle sorte que la projection intégrale d'œuvres cinématographiques en milieu scolaire soit licite.

Les professeurs regrettent la disparition des ciné-clubs et constatant d'autre part que les médias n'ont pas un pouvoir absolu, qu'une partie de la jeunesse échappe à leur emprise.

Proposition : que les établissements scolaires soient autorisés à inclure dans les documents de rentrée une petite analyse des médias, rédigée par l'équipe éducative.

Proposition : faire interdire à l'Ecole ce « signe ostensible d'aliénation » qu'est le baladeur.

Les rapporteurs du débat :
Mme Hermann, M. Lasmézas